

Le tableau suivant indique ce qu'il a été possible d'obtenir relativement aux principaux établissements publics de charité en Canada.

ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DE CHARITÉ EN CANADA.

INSTITUTIONS.		Nombre des institutions.	Hommes.	Femmes.	Total.	Nombre des décès.	Proportion des décès au nombre total d. patients.
Ontario—							
1900	Hôpitaux généraux.....	52	15,665	14,096	†29,761	1,451	4·88
	Asile des sourds-muets, Belleville.....	1	152	130	282	1	0·35
	Institut des aveugles, Brantford.....	1	77	67	144
	Refuges.....	41	1,581	3,461	5,042	365	7·24
	Orphelinats.....	32	2,087	2,091	4,178	229	5·48
Québec—							
1900	Asiles des sourds-muets (b).....	3	459	*
	Institut des aveugles, Montréal (b).....	1	76	*
	Ecoles industrielles.....	5	158	146	304
	Ecoles de réformes.....	5	221	38	259	1	0·39
Nouvelle-Ecosse—							
1900	Hôpitaux généraux.....	2	923	945	1,868	75	4·01
	Asile des sourds-muets, 1901.....	1	*	*	124
	Institut des aveugles, 1901.....	1	70	47	117
	Refuges des pauvres.....	27	871	654	†1,525	119	7·80
Nouveau-Brunswick—							
1900	Institution des sourds-muets.....	1	25	16	41
	Hôpitaux généraux.....	4	846	446	†1,492	72	4·82
	Maisons d'indus. pour garçons.....	1	37	37
Manitoba—							
1900	Hôpitaux généraux.....	7	3,354	2,579	†5,933	339	5·71
	Hospice des incurables.....	1	80	44	124	15	12·10
	Asile des sourds-muets.....	1	36	42	78
	Refuges des enfants.....	2	*	*	185	2	1·08
	Refuge, armée du Salut.....	1	*	*	88	4	4·55
	Orphelinat de Saint-Boniface.....	1	*	*	115	5	4·35
Colombie-Britannique—(a)							
1898—Ecole de réforme de la jeunesse		1	24	24
Les Territoires (1900).....							
	Hôpitaux.....	10	*	*	2,142	*

* Non donnés. † De ce nombre 633 étaient aliénés dont 57 aliénés et épileptiques. ‡ Y compris 200 dont le sexe n'est pas indiqué. (a) Le gouvernement ne publie pas de rapports des hôpitaux, orphelinats, etc. † Y compris enfants morts-nés. (b) 1898.

Le tableau suivant donne les recettes et les dépenses des divers établissements, distinction faite entre l'assistance reçue du gouvernement et les autres recettes. Les recettes provenant d'autres sources sont généralement le produit de contribution des patients, de contributions volontaires et de dotations, et dans certains cas de subventions des municipalités. Le montant provenant des patients est généralement presque dans tous les cas très faible :—